

1813 ; Thomas, leur fils, suivit la profession de son père, comme on le verra dans sa biographie.

* * * *

Lorsque François est mort, il habitait, avec son frère Pierre-Florent, la maison qu'il fit construire pour sa résidence et son atelier, sur la rue qui portait son nom auquel on a substitué, sans raison suffisante, celui de Ferland ; il eut été plus rationnel de donner le nom de ce prêtre distingué à une nouvelle rue de plus grande importance dans une autre partie de la ville.

Partie de la maison était occupée par l'atelier d'imprimerie du *Canadien*, lorsque Sir James Craig, gouverneur général du Canada, supprima ce journal dont il fit enlever les presses par des soldats, le 17 mars 1810. La raison de cet acte arbitraire et les incidents qui s'en suivirent, sont relatés dans les biographies de Pierre-Florent et de Louis de Gonzague Baillargé son fils, l'avocat, qui vit actuellement.

La maison construite par François, existe encore et est occupée en partie par l'avocat Baillargé et autres membres de la famille ; elle est en pierre à deux étages et d'une grande solidité ; ses murs ont une épaisseur d'environ 3 pieds au second étage ; elle est aussi solide aujourd'hui que lorsqu'elle fut d'abord construite, il y a près d'un siècle.

ARTICLE DEUXIÈME

DOCUMENTS DIVERS

EXTRAIT DE BAPTEME DE FRANÇOIS BAILLARGÉ

Extrait des registres, des baptêmes, mariages et sépultures, de la paroisse de Québec, en Canada, pour l'année 1759.

21 janvier 1759. Le vingt et un janvier mil sept cent cinquante-neuf par nous vicaire, a été baptisé François né le même jour du légitime mariage du sieur Jean Baillargé et de Marie Louise Parent son épouse ; le parrain a été le sieur Louis Robin, et la marraine Dlle Charlotte Robin, soussignés avec le père.

L. ROBIN,
CHARLOTTE ROBIN,
J. BAILLARGÉ.

(PHILIPPE-JOSEPH) VIZIEN,
Vicaire.